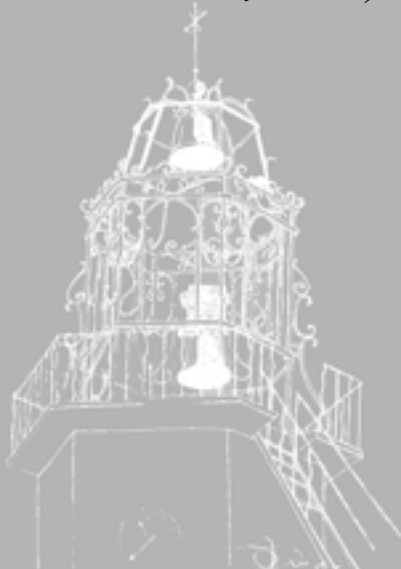


Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2015, NUMÉRO 1
DATE DE PARUTION : JANVIER 2015



DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE
ET DE LA POSTE :

LUNDI : 9 H00 à 12 H30
MARDI : 9 H00 à 12 H30
MERCREDI : 9 H30 à 13 H00
JEUDI : 9 H30 à 13 H00
La Poste uniquement
VENDREDI : 9 H30 à 13 H00

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MARDIS DE 10 H à 12 H
PREMIÈRE ADJOINTE
SUR RENDEZ-VOUS

TÉL : 04 75 27 91 11
FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)

[MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR](mailto:Mairie-venterol@wanadoo.fr)

“

... pour 2015

les meilleurs

vœux du

conseil

municipal

”

2014 EST DÉJÀ FINIE ! Nous n'avons pas vu passer le temps, trop occupés à faire ce que nous avons annoncé. Nous avons établi de nouvelles relations avec les associations, l'école et les parents d'élèves. Nous avons relancé les mercredis de Venterol qui ont beaucoup de succès, tout comme les animations de fin d'année et toutes les manifestations proposées par les associations ou des particuliers. Nos enfants s'épanouissent à l'école.

Venterol est bien vivant !

Nous veillons à garder le contact avec les personnes isolées, à rechercher des aides pour nos concitoyens en difficulté, à proposer un tarif social pour nos prestations.

Venterol est solidaire !

Les travaux sur nos bâtiments engagés par la précédente municipalité sont tous achevés. Nos rues sont propres et fleuries. Notre Grand Rue a fait peau neuve, l'entrée route de la Gare a bien changé.

Venterol s'embellit !

Les personnalités de notre département étaient nombreuses à Venterol le 5 décembre pour nos inaugurations. Les services départementaux nous allouent des budgets d'un niveau appréciable. Notre organisation périscolaire, garderie, cantine et ateliers, devient une référence.

Venterol compte dans la Drôme !

Nous allons poursuivre sur cet élan en 2015, il reste tant à faire pour améliorer le quotidien de chacun dans une commune vivante, agréable, solidaire et tournée vers l'avenir.

Cet avenir, nous allons le préparer en révisant notre PLU, puisque la loi nous y oblige, et en engageant les projets structurants du Venterol des années 2020.

En cette période difficile et mouvementée pour les collectivités locales, nous veillerons à l'équilibre des finances communales en continuant à rechercher toutes les aides que peuvent nous apporter les structures partenaires.

Je vous adresse pour 2015 les meilleurs vœux du conseil municipal. Je vous souhaite, chers Venterolais, pour vous et pour vos proches, une bonne santé, beaucoup de joie dans vos familles et une pleine réussite de vos projets.

Bonne année 2015.

M A I

Les travaux du Conseil

La plupart des travaux sont terminés, les autres ont été mis en pause pendant les fêtes de fin d'année. Ils reprennent en ce début d'année. Une fois la place Sabarot terminée c'est la Rue du Moulin qui prendra le relais au mois de février, puis l'assainissement de la zone St-Jean et enfin le collecteur d'évacuation.

La fibre optique

La CCVE a adhéré à ADN (Ardèche Drôme Numérique). La commune avait transféré la compétence numérique à la CCVE. Pour rappel, au cours des dernières années, la fibre a été posée pour permettre le développement de l'ADSL. Cette seconde phase permettra le très haut débit pour tous avec la fibre jusqu'à la maison (FTTH). Le plan est prévu sur 10 ans en 2 tranches de 5 ans.

Le coût moyen de l'installation est de 1500€ par prise, il restera 300€ par prise à la charge de la CCVE. À terme tout le monde pourra bénéficier du très haut débit. Les enjeux sont immenses pour un territoire rural comme le nôtre avec des services comme, par exemple, la télémédecine.

Les travaux en cours dans le village de Venterol prennent en compte l'arrivée de la fibre mais à ce jour il n'est pas possible de dire quand elle sera installée.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Révision du PLU : l'État nous informe que nous devons mettre en conformité notre PLU avec les dernières lois Grenelle I et II, loi de modernisation agricole, loi ALUR... pour 2017. Ces lois visent à protéger notre environnement et imposent notamment la densification de l'habitat, la protection des terres agricoles et la limitation des mitages. Toutes les communes de France sont concernées.

Personnel

Un nouvel agent de cuisine, Mme Estelle Riste, chargée de la préparation des repas de la cantine scolaire est embauchée à compter du 1^{er} janvier 2015.

Morgane Mège succède à Amélie Boris en qualité d'agent polyvalent au service de l'école et de la commune à partir de janvier 2015.

AVIS DE DÉCÈS :

Laurence Marie Emilienne GUILLOT, épouse BREMOND décédée le 29 novembre 2014 à Genas.

Sincères condoléances à la famille

R I E

Attestation de recensement

Bientôt 16 ans, pensez au recensement...

Qui ? Tous les Français, filles et garçons, âgés de 16 ans.

Pourquoi ? L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ? Par internet en créant votre compte sur www.mon.service-public.fr ou à la mairie de votre domicile (avec pièce d'identité et livret de famille).

Ministère de la Défense.

Permis de conduire

Remise des permis de conduire à compter du 1^{er} novembre 2014.

Depuis l'arrêté ministériel de 2012 et la mise en place du nouveau permis de conduire au format européen, en septembre 2013, les dossiers de permis de conduire sont instruits en préfecture et produits par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), ce qui nécessitait que les personnes se déplacent à la préfecture de Valence.

Dans un souci d'amélioration du service public de proximité, par décision de M. le Sous-Préfet, tous les permis instruits par la préfecture et concernant l'arrondissement de Nyons, seront remis à la sous-préfecture.

Cependant, les demandes pour instruction seront toujours adressées en préfecture.

Pour connaître l'avancement de votre dossier : s'inscrire en ligne sur le site de l'ANTS : permisdeconduire.ants.gouv.fr

Ou au 0810 901 041 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 7h45 à 20h et le samedi de 8h à 17h.

Les services de la sous-préfecture peuvent également en mesure de vous renseigner.

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Vœux du Maire

Tous les Venterolais sont invités à se retrouver le **vendredi 16 janvier 2015**, salle des fêtes, 18h30.

AVIS DE NAISSANCE :

Romann, Maurice, Louis LAURENT né le 17 novembre 2014 et fils de Mandy BORELLA et Maxime LAURENT, petit fils de Pierre et Renée LAURENT, et Marie COULLET

Félicitations aux parents et grands-parents !

La vie de la commune

L'APAVEN

L'APAVEN vous invite à sa neuvième soirée Soupe-Chansons qui aura lieu **le samedi 24 janvier 2015 à 19h30** à la salle des fêtes de Venterol. Au programme : apéritif, soupes, salade, fromages, desserts, café et surtout chansons. Vous pourrez découvrir ou redécouvrir le répertoire de Brassens à travers la brillante interprétation d'Agnès RAVAUX et de Guillaume GIRAUD (Théâtre de Bagatelle). Pas de guitare mais un piano pour rendre hommage au magicien des mots, au poète Brassens. Des vidéos,

des images évoqueront la vie du Sétois et ponctueront la soirée. Les bénéficiaires iront intégralement à nos actions en faveur du patrimoine venterolais. Venez nombreux participer à cette soirée riche en rencontres et en musique !

Repas + Spectacle : 22 euros

Tarif réduit pour les enfants

Réservation indispensable avant le 22 janvier au 04 75 28 08 73

Règlement sur place.

INAUGURATION DU TEMPLE

Le 5 décembre dernier, les Venterolais sont venus très nombreux partager avec les élus, les représentants des fondations, les entrepreneurs locaux et les membres actifs bénévoles de nos associations la cérémonie

De magnifiques aquarelles prêtées par Cristobal Orti ont mis en valeur la beauté et la sobriété de l'édifice qui vient encore rehausser le patrimoine historique de notre commune et renforcer sa vocation culturelle et touristique.

Différents sujets ont été abordés tout au long des discours mais ils ont été unanimes pour saluer la volonté partagée de valoriser les atouts du village ainsi que l'efficacité des acteurs pour mener à bien les projets. Bien entendu, la soirée s'est achevée par un joli moment de convivialité.

A noter : la création d'une nouvelle association « Le Temple », qui aura pour mission de faire vivre ce nouveau lieu, ce qu'elle a déjà commencé à faire lors de cette manifestation. Ses membres actifs sont à l'œuvre pour la programmation future. Le siège social est à la mairie.

Le bureau est composé de trois personnes élues par le CA, Jacqueline Veilhan présidente, Odile Touiller trésorière, Patrick Titz secrétaire. Merci de lui accorder votre soutien.



d'inauguration qui a conduit l'ensemble des personnes de l'entrée du village vers le Temple rénové et désormais prêt à accueillir les manifestations culturelles.

STAGE APPROCHE DE LA PEINTURE MEXICAINE

Salle Duplan à Venterol, du 22 au 25 octobre dernier, s'est déroulé un stage conduit par l'association Un peu de bleu dont le thème était : « Approche de la peinture mexicaine »

Ce stage a compté 5 participants et parmi eux des résidents du Foyer Gounod. Enfants et adultes ont travaillé après lecture de textes précolombiens.

Divers matériaux ont été utilisés et le stage s'est terminé avec une exposition du travail et un moment de partage autour du verre de l'amitié où ont été conviés les habitants du village.



La vie de la commune

NOS « MERCREDIS DE VENTEROL » L'AUBERGE DE NOËL

Joli moment de convivialité et de partage le 17 décembre dernier. Les Venterolais ont été nombreux à répondre à l'invitation de venir savourer le chocolat et le vin chaud offerts par la mairie ainsi que les friandises qu'ils avaient apportées en quantité, les décorations de Noël que les plus jeunes ont accroché dans l'arbre. Les enfants de l'école, dirigés par Agnès Griffé, ont ravi le public avec des chants de Noël dans

une prestation d'excellente qualité vivement applaudie. L'appel lancé pour la collecte alimentaire et la collecte de jouets a été entendu et les dons, nombreux, aussitôt remis le lendemain au CCAS de Nyons. Les moins fortunés de nos concitoyens auront trouvé dans ces gestes de solidarité anonyme de quoi améliorer leur quotidien en cette période de fêtes.

Le concours des décorations de Noël avait finalement réuni treize participants qui ont tous fait preuve d'imagination et de talent. Le jury, composé par les résidents du foyer Gounod qui s'étaient rendus sur place et avaient pris des photos pour pouvoir effectuer leur choix, a eu du mal à les départager. C'est finalement Nathalie Miche, résidant à Novézan, qui a remporté le prix, une grande boîte de chocolats aussitôt distribuée.

Devant l'immense succès du buffet abondamment garni, il y aura eu peut-être quelques indigestions. De la gaieté sur les visages et sans doute dans les cœurs, et les résidents du foyer heureux d'être au milieu de leurs concitoyens. La conclusion leur appartient : l'une d'entre eux est venue dire « C'est bien Venterol, c'est bien ici, moi j'aime Venterol ! »



LES « MERCREDIS DE VENTEROL »

Prochain mercredi de Venterol : **le 7 janvier 2015**

Sur le chemin d'Assise – soirée animée par Olivier Planche.

Salle du conseil municipal à **20h30**.

Soirée « Jeux de société » **le 4 février de 20h à 22h**.

Le lieu sera annoncé sur les affiches et en mairie.

REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 15 février 2015. Renseignements et inscriptions en mairie **jusqu'au vendredi 7 février**.

@SOFT – NYONS

Vous propose des ateliers informatique à Venterol : initiation PC, Gestion de fichiers, Office, Gestion boîte mail, Navigation sur Internet.

Horaires de permanence : mercredi de 17h à 19h.

Contacts et renseignements :

Association @Soft :

04 75 26 61 19 – contact@soft-nyons.net

Isabelle :

06 20 26 27 63 - b.isabelle@asoft-nyons.net

Le prochain Bulletin

Prochain Bulletin municipal début mars. Les articles et informations à diffuser devront parvenir au

secrétariat de la mairie, **lundi 16 février dernier délai**. Merci d'avance pour vos contributions

La vie de la commune

CHORALE DE NOËL

Mardi 9 décembre, les enfants du cycle 2 et cycle 3 de l'école de Venterol ont chanté avec les écoles d'Aubres, de Mirabel les Baronnies et de Piégon.

Au total 169 enfants étaient présents sur scène.

La « chorale des 3 vallées » ainsi que celle de Mirabel ont participé en interprétant 2 chants à la fin du spectacle. Puis tous ensemble, nous avons entonné « Mon beau sapin ». Ce concert était dirigé par Isabelle Finck.

Les spectateurs et les enfants étaient ravis.

C'était un grand plaisir de chanter tous ensemble.

Cette chorale est le fruit d'un long travail. Nous avons répété depuis le mois de septembre, le mardi avec Isabelle Finck et le jeudi avec Agnès Griffé.

Nous remercions l'APE qui a financé ce projet. Agnès Griffé, nous a fait répéter bénévolement. Nous tenons aussi à la remercier chaleureusement. Une expérience à renouveler.

Claudie Lee



DU COMPOSTAGE COLLECTIF À VENTEROL Avis aux habitants

Depuis un an déjà, un composteur de quartier, géré par l'école de Venterol et Toilettes du Monde, est à votre disposition pour déposer vos bio-déchets (= déchets organiques issus de votre cuisine).

Il est situé sous le cerisier, proche des bacs de jardinage des élèves, en libre accès.

Pour savoir comment cela fonctionne et participer à son remplissage, nous vous convions à la récolte du compost de 2014, **le Mercredi 21 janvier 2015 à 11h00** devant le composteur. Pensez à amener vos bio-déchets pour réinitialiser le processus tous ensemble !

L'école de Venterol et Toilettes du Monde

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU BOUT DU MONDE

... organise **le samedi 7 mars** son légendaire repas à thème.

A ce jour le menu n'est pas encore choisi, mais nous vous promettons comme chaque année une ambiance chaleureuse et pleine de gaieté.

Les réservations devront se faire auprès de Mme Sylvie Rasclard, **après mi-février**, au 04 75 27 96 74 ou 07 88 04 67 13.

Attention aux escroqueries par internet !

Communiqué du Service VIGIDEL – Gendarmerie de la Drôme

Aujourd'hui l'achat et la vente entre particuliers via Internet sont considérés par les Français comme bien plus pratiques et efficaces. Mais il faut faire très attention avec les fraudeurs qui sévissent sur le Net.

Ils pratiquent **la dissimulation et l'imitation**. Leur objectif est de vous tromper en se faisant passer pour un organisme de confiance comme votre banque ou votre opérateur téléphonique.

Pour vous escroquer, le fraudeur peut se montrer pressant. Il peut vous demander de lui envoyer des informations confidentielles, par exemple, votre numéro de carte bancaire, ou un numéro de suivi de colis par email pour obtenir de l'argent.

6 CONSEILS POUR ÉVITER LES PIÈGES

- Méfiez-vous des offres trop alléchantes. Prenez votre temps, n'agissez jamais dans l'urgence.
- N'envoyez jamais vos coordonnées de cartes bancaires ou vos coupons de cartes prépayées par email.
- N'expédiez jamais un colis avant que l'argent soit bien viré dans votre compte bancaire ou votre compte PayPal.
- Soyez vigilants avec les demandes provenant de l'étranger quand vous ne disposez que d'un contact par email.
- Recherchez l'email de votre interlocuteur sur un moteur de recherche pour vérifier son identité.
- Quand vous publiez une petite annonce, masquez les informations qui pourraient être utilisées pour usurper votre identité.

LE BON RÉFLEXE :

Vous pensez être victime d'une escroquerie ?

Signalez votre cas sur
internet-signalement.gouv.fr

Vous avez donné votre numéro de carte prépayée ?

Appelez le service client PCS Card :
01 80 96 19 61

Vous avez envoyé le colis au fraudeur ?

Bloquez le colis à la Poste en appelant le
36 31

En cas de doute sur un email PayPal

Transférez-le à spoof@paypal.fr

Vous avez repéré un site de phishing ?

Signalez-le sur www.phishing-initiative.com

Vous avez reçu une tentative d'escroquerie par mail ?

Appelez Info Escroqueries au 0811 02 02 17